Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val d'oise
le département

DOSSIER CANTONAL D'ARGENTEUIL 3

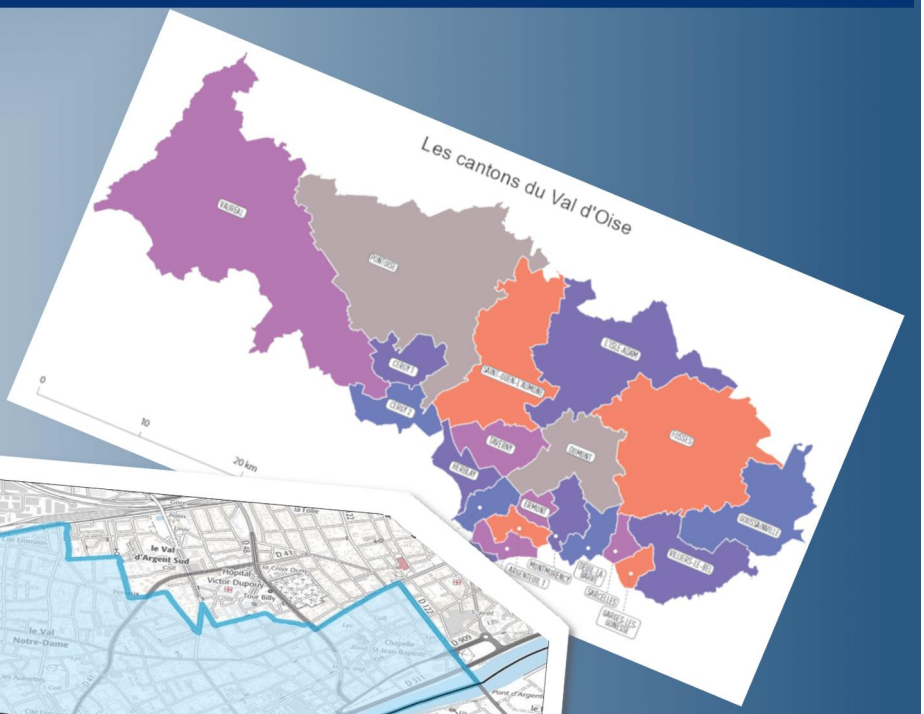

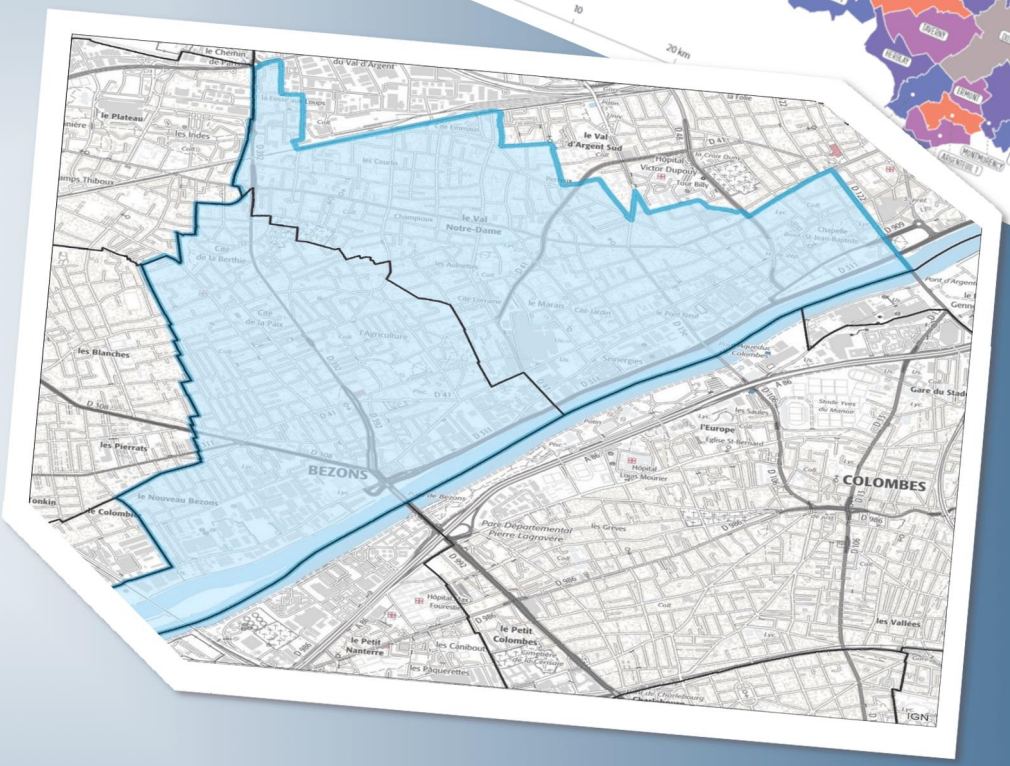

Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON 3

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON 4

3 - LOGEMENT 11

4 - ENVIRONNEMENT 12

5 - INFRASTRUCTURES 14

6 - TRANSPORTS 17

7 - EDUCATION 30

8 - CULTURE – LOISIRS 33

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 36

10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 38

11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE 40

12 - SPORTS 42

13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL 43

14 - AIDE AUX COMMUNES 44

LISTE DES ANNEXES 47

1- PRESENTATION DU CANTON

Conseillers départementaux

Madame Nessrine MENHAOUARA
Monsieur Nicolas BOUGEARD

Composition du canton

Commune de Bezons et la partie de la commune d'Argenteuil non incluse dans les cantons d'Argenteuil 1 et d'Argenteuil 2.

Intercommunalité

EPT Boucle Nord de Seine – Métropole Grand Paris (Argenteuil)
CA Saint Germain Boucles de Seine (Bezons)

Superficie - population totale - densité

8,5 km²
65 294 habitants (INSEE 2017)
7 603 hab/km

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Petite enfance :**

Ouverture d'une micro-crèche de 10 places « Bébé rêve » en gestion privée lucrative à Bezons.

- **Santé :**

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020.

- **Aménagement du territoire :**

Reconversion du site SAGEM-SAFRAN : Le site a été démoli et les premiers logements sont en cours de commercialisation. A terme, le site accueillera un groupe scolaire de 20 classes et de 330 logements.

- **Mobilité : Plan Vélo**

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020, déclinant ainsi les 4 objectifs du plan vélo.

- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 2 321 173,60 €**

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale d'Argenteuil.

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale –TISMS :

L'organisation du Territoire repose sur 2 sites : 2 antennes.
L'équipe SSD se compose de 10 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Argenteuil*	4964	5285	6,47%
Bezons	944	1139	20,66%

*Ensemble de la commune

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 6424 (soit 16,77 % des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 9,51 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département.

La particularité de ce territoire est la répartition des publics accompagnés sur le plan social :

- Le service social départemental accompagne les familles avec enfant mineur ;
- Le CCAS accompagne les ménages avec enfant majeur ou sans enfant ;
- Bezons : accompagnement social de tous les publics sauf les bénéficiaires du RSA sans enfant mineur accompagnés par l'association AFI. Désengagement du CCAS de Bezons début 2017 sur le suivi social.

Des projets y sont envisagés : Partenariat rapproché avec le dispositif local de réussite éducative et l'association de prévention spécialisée CONTACT.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

Bezons et la partie d'Argenteuil du canton appartiennent au territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) d'Argenteuil.
Le TISMS est situé à la Maison du Département – 10 rue Lévêque – ARGENTEUIL

L'encadrement PMI et l'équipe ASE y sont installés.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du TISMS et sont composées de :

- 46 agents pour la PMI, dont 2 postes de médecin vacants ;
- 11 agents pour l'ASE.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger,
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires,
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc…

En complément des équipes territorialisées, le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes,
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
  - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
  - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité : Indicateurs 2020 non disponibles.

Nombre d'informations préoccupantes Argenteuil 1 – 2 et 3	**2019**	**2020**
ARGENTEUIL	662	446
BEZONS	149	167
ST GRATIEN	60	48
SANNOIS	121	86
Total	992	747
Total départemental	**4595**	**3864**

Canton	**Années de référence**	**Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection**					
		Exercée à domicile	**Dont MNA**	**Dans le cadre d'un placement**	**Dont MNA**	**En famille d'accueil**	**Dont MNA**
Argenteuil 3	2019	80	3	179	9	30	1
	2018	95	0	130	51	35	0
TOTAL DEPT	2019	95	0	130	51	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 267 aides pour un montant de 44 221,08 €. (Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Aucun ESSMS de compétence départementale pour l'enfance n'est implanté dans le canton.

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

L'équipe de PMI et de planification et d'éducation familiale assure une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.
Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de centres en gestion départementale :
- 2 Centres avec une activité de Protection Infantile à Argenteuil ;
- 3 Centres avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de Planification familiale : 2 à Argenteuil et 1 à Bezons.

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles**) :**

Protection infantile
- Nombre de séances : 1322
- Nombre d'actes : 9165
- Enfants vus en consultation : 1946
- Enfants vus en permanence : 1877

Protection maternelle
- Nombre de séances : 543
- Nombre d'actes : 950
- Nombre de femmes vues en consultation : 259
- Nombre de femmes vues en entretien : 239

Planification familiale
- Nombre de séances : 331
- Nombre d'actes : 264
- Nombre de personnes vues en consultation : 165
- Nombre de personnes vues en entretien : 231

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 : Argenteuil 1 – 2 et 3
(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 1 744 (1 684 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 1 046 (994 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 44,8 (42,7 en 2018).

Ouvertures en 2020 :
- une micro-crèche de 10 places « Bébé rêve » en gestion privée lucrative à Bezons.

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM	Capacité d'accueil AM*	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Argenteuil	6 643	557	1 473	25	1 086	2 559	38,5
Bezons	1 681	191	526	7	255	781	46,5
Saint-Gratien	881	116	325	6	178	503	57,1
Sannois	1 124	182	564	4	225	789	70,2

*AM : assistante maternelle
**EAJE : établissements d'accueil jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

L'urbanisation importante de ces secteurs accentue la problématique de l'accès à un mode d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans (une nouvelle école maternelle et primaire a ouvert ses portes sur le secteur Val Notre Dame à Argenteuil).

Le départ à la retraite d'un médecin de PMI en septembre 2019 impacte de manière globale à la baisse de l'offre de consultation médicale à la PMI de Bezons et de Santos Dumont (val Notre Dame). Les liens avec les équipes du Centre Municipal de Santé de Bezons sont assez fluides dans l'intérêt du suivi des familles, l'équipe PMI tisse des bons liens avec le service Petite Enfance de la commune de Bezons : des rencontres annuelles sont prévues.

Le besoin de mobilité des équipes de PMI (VAD, participation à des réunions) est entravé par la difficulté accrue de garer son véhicule dans les secteurs cités.

L'équipe PMI de Bezons est stabilisée avec 3 puéricultrices permettant de reprendre les activités et missions, de manière sereine et de renouer avec le partenariat local.
La commune de Bezons voit sa population en hausse alors que le nombre de places en crèche municipale collective et familiale ne suit pas cette tendance.

Offre de places dans des structures privées et micro crèches depuis 2015 avec un prix de journée moins accessible pour les familles à revenus moyens.

Absence de relais d'assistantes maternelles (RAM).

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.

L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) *(ces chiffres regroupent les cantons Argenteuil 1 / 2 / 3)* ***:***

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
    - 234 entretiens infirmiers,
    - 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère).
Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.
Problématiques du secteur au niveau de la santé.

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins.
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements.
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap.
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone.
- Concernant la tuberculose :
    - on observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
    - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
    - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement.
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

En 2020 sur le canton d'Argenteuil 1, 2 et 3 : 6 actions hors les murs ont été menées auprès de 129 personnes, sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la parentalité, de la nutrition. Actions menées auprès de lycéens, de personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 1 358 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 16,86 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -4,84 % par rapport à l'année précédente,
- 468 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 15,87 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -16,87 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 1 247 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 17,94 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -6,03 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
ARGENTEUIL	EHPAD « Le Cottage » KORIAN	11, rue Jean Bouin	80
ARGENTEUIL	EHPAD « Résidence Médicis » DOMUSVI	74 Boulevard Héloïse	94
ARGENTEUIL	EHPAD « Val Notre Dame » SARL COTA	26, avenue d'Argenteuil	24
BEZONS	EHPAD « Résidence Arc-en-ciel » KORIAN	2, rue Gabriel Reby	60
ARGENTEUIL	Résidence Autonomie « Ambroise Croizat » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	9, rue des Gobelins	63
BEZONS	Résidence autonomie « Louis Perronet » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	137, rue Edouard Vaillant	84

Informations complémentaires :

- Commune(s) signataire(s) de la Charte du Bien Vieillir : Argenteuil.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 €. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur

l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Argenteuil et Bezons ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 92 400 € et 6 000 €.

Projet de reconstruction sur Argenteuil de l'EHPAD « Les Tilleuls », actuellement implanté à Eaubonne et géré par la Croix-Rouge Française ; à ce jour, projet en cours d'instruction par les services du Département et de l'Agence Régionale de Santé. Ouverture du nouvel établissement prévue en janvier 2021.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapées sur la commune de Bezons au 31/12/2020 : 510 (2,6 **% en moyenne départementale)** soit une évolution de 12,1% entre 2019 et 2020.

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap sur la commune de Bezons ayant reçu au moins un versement en 2020 : 75 (2,4 % **en moyenne départementale)** soit une évolution de 21 % entre 2019 et 2020.

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement sur la commune de Bezons au 31/12/2020 : 44 (2,2 **% en moyenne départementale).** Aucune évolution n'est constatée entre 2019 et 2020.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil du Jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
ARGENTEUIL	FH+FV la Cerisaie - APAJH95 (*)	38	12	6			56
ARGENTEUIL	SAVS Antenne Argenteuil - APAJH95 (*) (**)				50		
TOTAL		**38**	**12**	**6**	**50**		**106**

(*) Les places sont réparties sur les 3 cantons d'Argenteuil
(**) Il s'agit de l'antenne d'Argenteuil du SAVS APAJH95 qui comprend 135 places réparties sur Cergy, Argenteuil et au Plessis Bouchard

3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 24 929 en 2017.

Communes	Nombre de logements	Taux d'évolution 2012 - 2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires parc privé
Argenteuil	13528	nd	48%	22%	30%
Bezons	11401	8%	43%	36%	19%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Argenteuil : > à 25 %, conforme à la loi SRU
- Bezons : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Aucune opération n'a été financée par le Département en 2020.

<u>Activité du Fonds de Solidarité Logement</u> :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
ARGENTEUIL (tous cantons confondus)	82 744,69 €	140	170 167,53 €	86	122 243,05 €	429	375 155,27 €	655
BEZONS	24 825,73 €	46	57 259,21 €	29	35 709,55 €	125	117 794,49 €	200
CANTON ARGENTEUIL 3	**107 570,42 €**	**186**	**227 426,74 €**	**115**	**157 952,60 €**	**554**	**492 949,76 €**	**855**

855 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de 492.949,76 €.

4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par l'ENS départemental de l'Ile fleurie à Bezons.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Argenteuil	Syndicat AZUR	Syndicat AZUR	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil - Exploitant Généris	206 000 t / an
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil	
			Traitement des déchets verts	Valorisol – Villeneuve les Sablons	
			Déchetterie	Argenteuil	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :
1 syndicat : Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)

Assainissement :
1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine pour la commune d'Argenteuil
1 EPCI : CA Saint-Germain Boucles de Seine pour la commune de Bezons

Rivières :
1 EPT : Grand Paris EPT Boucles Seine pour la commune d'Argenteuil.
1 EPCI : CA Saint-Germain Boucles de Seine pour la commune de Bezons.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB) :

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : https://carto.bruitparif.fr/

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.
La commune d'Argenteuil est quant à elle couverte par le PPBE de la métropole du Grand Paris approuvé en 2019 : https://www.metropolegrandparis.fr/fr/plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-186.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB réglemente en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Argenteuil.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

La commune d'Argenteuil et la société MOVADOM sont signataires de la charte Val d'Oise durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.

5 - INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entrainé l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Aménagement du carrefour D48-D311 :

Ce projet vise à supprimer la chicane, via le boulevard Héloïse, du débouché de la RD48 sur la RD311 et de rendre la trajectoire RD48 – RD311 rectiligne.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Sécuriser l'itinéraire pour tous les usagers (voitures, poids-lourds, modes doux) ;
- Améliorer l'offre de stationnement ;
- Aménager le carrefour assurant le croisement entre la RD311 et la RD48 en baïonnette sécurisé par de la signalisation lumineuse tricolore.

Ce projet a pour objectif la sécurisation et l'amélioration des conditions de circulation du carrefour entre la RD48 et la RD311 et une meilleure affectation des voies.

Le projet passant sur un Espace Boisé Classé, le Plan Local d'Urbanisme d'Argenteuil doit être adapté afin que l'opération puisse être réalisée. À cet effet, une enquête publique conduisant à l'obtention d'une Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU doit être menée par le Conseil Départemental du Val d'Oise, maitre d'ouvrage de l'opération.
Le projet, estimé à 2 952 000 € TTC, pourrait démarrer en phase travaux fin 2021.

Réparation du pont d'Argenteuil (RD909 / La Seine) :

La charpente métallique du pont d'Argenteuil est fortement corrodée. À cet effet, un décapage complet de l'ouvrage et une remise en peinture seront réalisés.

Par ailleurs, des opérations diverses seront menées sur l'ouvrage tel que le changement des appareils de dilatation, la reprise de la peinture des garde-corps, des réparations partielles sur le béton de l'ouvrage ainsi que la réfection des dispositifs d'écoulement des eaux.

Dans le but de sécuriser les traversées du pont d'Argenteuil par les cyclistes, la réduction de 4 à 3 voies routières du pont d'Argenteuil est envisagée avec mise en place d'une affectation de voies dynamique (selon des modalités pendulaires) permettant de libérer l'espace nécessaire à la création de voies cyclables matérialisées sur la partie roulante du pont.

Ce projet a fait l'objet d'un vote par l'Assemblée départementale du 18 décembre 2020 pour un coût de 4,5 M€ TTC. Le démarrage des travaux de réparation du pont est envisagé pour le second semestre 2021.

Requalification de la RD311 et de la RD392 à Argenteuil - Bezons – Cormeilles en Parisis dans le cadre du projet de TCSP Bus Entre Seine :

Une étude sectorielle, menée en 2013 par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), devenu en 2017 Île-de-France Mobilités (IDFM), a conclu à la nécessité d'une liaison de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) entre la gare d'Argenteuil, la gare terminus du Tramway T2 (T2) à Bezons via la rue Henri Barbusse et la gare de Cormeilles en Parisis.

Le projet a pour objectif d'améliorer la desserte en bus du territoire et notamment les liaisons entre le pont de Bezons (T2) et les gares ferroviaires d'Argenteuil, Sartrouville et Cormeilles en Parisis. Ce projet prévoit l'aménagement des voies réservées aux bus et des mesures d'accompagnement permettant d'améliorer le service, notamment le temps de parcours et la régularité des bus.
L'important trafic journalier supporté par la RD311 et la RD392 nécessitera la requalification de ces deux axes sur les parties concernées par ce projet de TCSP.

Le cout global de ce projet s'élève à 115,3 M€ dont 55,3 M€ pour les travaux dédies spécifiquement aux voies de bus.

Une convention de financement (3,6 M€ répartis à 50 % entre la Région Île-de-France (RIF) et le Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95) relative aux études dans le cadre d'un dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) approuvé par le Conseil du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a été notifiée en octobre 2015.
Le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) a été approuvé au Conseil d'Administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) le 13 décembre 2017

Lors de la concertation du 19 avril au 20 mars 2018, 82 % des contributeurs ont exprimé un avis favorable au projet.

En 2019, Ile-de-France Mobilités (IDFM) a menée des études préliminaires. Cette phase d'études préliminaire a permis de stabiliser le projet sur le plan de l'aménagement.

En 2020, IDFM a poursuivi les études du Bus Entre Seine avec l'élaboration du schéma de principe et des dossiers réglementaires préalables à l'enquête publique (MECDU, étude d'impact, évaluation environnementale, évaluation socio-économique, état initial de l'environnement…).
L'ensemble de ces dossiers ainsi que la convention de financement des études d'avant-projet (AVP) ont été validé en CA d'IDFM du 9 décembre 2020.

Le coût des travaux a été évalué à 125 M€ HT (CE 2019) dont 5 M€ HT concerne les mesures d'accompagnement. Les acquissions foncières sont également comptées dans les 125M€ HT. Cette estimation financière inclut une enveloppe d'1 M€ pour réaliser des mesures d'accompagnement complémentaires à Sartrouville (en plus de celles déjà prévues : réaménagement de stations, priorités aux feux), en lien avec les projets urbains.

Les études préalables à l'enquête publique sont pilotées par IDF Mobilités et cofinancées par le Département du Val d'Oise, à hauteur de 50 %, avec la Région.

Afin de poursuivre l'avancement du projet, le Conseil départemental a approuvé en Commission permanente du 2 novembre dernier la convention de financement des études d'avant-projet, avec un financement à hauteur de 930 000 € (30 % du montant des études – État et Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020).

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par Ile-de-France Mobilités (IDFM). Le projet empruntant des voiries départementales (RD392, RD41 et RD48), la poursuite des études devra être réalisée en étroite collaboration avec les services du Département, gestionnaire de ces axes.

Calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

- 2021 : Enquête publique ;
- 2022-2023 : poursuite des études (AVP, projet) ;
- 2024 : démarrage des travaux (dévoiement des réseaux concessionnaires) ;
- 2027 : Mise en service.

Aménagement de la RD41 (Boulevard Delambre) entre la RD311 et la rue Henri BARBUSSE :

Ce projet vise à requalifier la RD41 (Boulevard du Général Delambre) entre la RD311 et la rue Henri BARBUSSE en passant le profil en travers à 2x2 voies entre la RD311 et la rue Michel Carré et à 2 voies X 1 voie entre la rue Michel Carré et la rue Henri Barbusse.
Un carrefour à feux sera créé sur la RD311 afin de rendre possible tous les échanges depuis et vers la RD41.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- sécuriser l'itinéraire pour tous les usagers (voitures, poids-lourds, modes doux) ;
- créer des espaces dédiés aux cycles ;
- renforcer la sécurité des trottoirs ;
- améliorer la desserte de la RD 41 depuis les bords de Seine.

Le projet, estimé à 1 980 000 € TTC, pourrait démarrer en phase travaux fin 2021.

5.3 Opérations réalisées sur RD

Opération réalisée ou en cours de réalisation en 2020 :

- RD 392 – Argenteuil Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 concernant l'accès à la déchetterie d'un montant de 200 K€ TTC. Opération terminée.

- 6 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été réalisés sur un linéaire total de 4 510 m pour un montant de 1 090 094,00 € TTC.

5.4 Opérations prévues

- RD 41 – Argenteuil : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Réalisation d'un plateau Boulevard du Général Delambre d'un montant de 75 K€ TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

- RD 41 – Bezons : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Réalisation de 2 plateaux rue Édouard Vaillant d'un montant de 150 K€ TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

- RD 392 – Bezons : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Réalisation de cheminements doux entre la rue Rouget de L'Isle et Argenteuil d'un montant de 200 K€ TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)

6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte Covid :

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1er confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1er déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1er déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2ème confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire

Le RER A et la ligne L nord (ou L3) Paris Saint-Lazare – Cergy :

Avec 1,2 millions de voyageurs par jour, le RER A est la ligne la plus chargée d'Europe. Il dessert 6 des 8 départements d'Île-de-France avec un tronc commun entre Vincennes à l'est et Nanterre-Préfecture à l'ouest. Il est co-exploité par la RATP, principal opérateur du RER A et la SNCF qui opère les deux branches vers Cergy et Poissy depuis Nanterre-Préfecture.

Dans le Val d'Oise, cette branche dessert les gares de Neuville-Université, Cergy-Préfecture, Saint-Christophe et le Haut. Ces mêmes gares sont reliées à Paris Saint-Lazare par la ligne L nord, exploitée exclusivement par SNCF Transilien. 52 000 voyageurs transitent quotidiennement dans ces gares valdoisiennes.

Le RER A est exploité entièrement en rames récentes à deux niveaux depuis 2017. La ligne L nord est équipée à 100 % de matériel récent depuis fin 2020.
La ponctualité était de 84,5 % sur tout le RER A et de 70 % sur la branche Achères-Cergy en 2017 (pire résultat d'une branche RER). Pour la L nord, elle était de 75 % pour les trains Cergy. Ces résultats très mauvais ont justifié une refonte d'offre, entrée en vigueur en décembre 2017.

Depuis, le taux de ponctualité a fortement progressé sur le RER A, avec un résultat en 2020 de 93,3 % (cumul janvier-septembre) pour l'ensemble de la ligne (soit proche de l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, de 94 %). Il a également progressé sur la branche Cergy, qui, partant de très bas reste encore en dessous de l'objectif contractuel avec un taux de 86 % en 2020.

Parmi les mesures d'amélioration récentes, les équipes SNCF et RATP se sont regroupées au sein d'un Centre de commandement unique (CCU) à Vincennes, depuis le 2 mars 2019. En parallèle, une quatrième voie, commandée par la CCU, a été mise en service à Cergy-Le-Haut, le 2 septembre 2019

(après 9 mois de retard). Elle permet de fluidifier le trafic du RER A et de la ligne L nord grâce à deux voies dédiées par ligne au terminus (gare de Cergy-Le-Haut). L'impact de ces dernières adaptations sur le taux de ponctualité est positif.

Ces résultats sont donc encourageants mais encore insuffisants pour la branche Cergy car d'autres problèmes sont apparus : la fréquentation a beaucoup augmenté sans que le nombre de trains circulant n'ait augmenté sur le RER A, d'où une saturation des rames en heures de pointe, notamment le soir de retour depuis la Défense.

Comité de suivi de la branche Achères-Cergy :

Dans le cadre de la nouvelle offre mise en place fin 2017, le Département a obtenu un comité de suivi spécifique à la branche SNCF Achères-Cergy pour suivre les résultats (ponctualité, suppression...) et pour travailler sur les problèmes quotidiens des voyageurs. Ce comité présidé par Philippe Rouleau, Vice-Président délégué aux transports, réunit Île-de-France Mobilités, la RATP et la SNCF ainsi que les élus de la branche.

Un prochain comité devrait être programmé début 2021 pour faire le point sur les résultats du programme de travail en cours. Ce programme porte :

- Sur l'étude (sous maîtrise d'ouvrage Île-de-France Mobilités) d'opportunité et de faisabilité de la suppression du changement de conducteurs SNCF/RATP en gare de Nanterre-Préfecture (il s'agit d'un irritant majeur pour le voyageur qui doit supporter un temps d'attente, aggravé par la régulation nécessaire à une double convergence entre les trains RER des branches SNCF et RATP et des trains de la ligne L nord).
- Sur des études (maîtrise d'ouvrage SNCF et RATP sous l'égide d'IDF Mobilités) portant sur les possibilités d'augmentation de la capacité du tronçon partagé et sur l'évolution de la répartition des trains A et L entre les branches Cergy/Poissy.

Toutefois, une des difficultés pour augmenter l'offre est le manque de disponibilité du matériel roulant et la contrainte financière, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire.

Futures correspondances avec le RER E et la ligne 15 :

À partir de 2022-2024, les lignes A et L bénéficieront du projet d'extension vers l'ouest du RER E (projet Eole). Il sera possible de correspondre avec le RER E en gare de Nanterre et La Défense pour le RER A en 2022, puis à Houilles-Carrières-sur-Seine en 2024 pour les lignes L et A.

À horizon 2030, le RER A permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du futur métro automatique du Grand Paris Express en gare de La Défense Grande Arche, et pour la ligne L en gare de Bécon-les-Bruyères.

La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors :

La ligne J6 comporte un tronc commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronc commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- densifier l'offre dans le tronc commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares Valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

Correspondance avec la ligne 15 ouest :

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

La ligne J4 Paris Saint-Lazare – Ermont-Eaubonne :

La ligne J4 relie Paris Saint-Lazare à Ermont-Eaubonne (son terminus), en desservant 4 gares dans les Hauts-de-Seine (Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Le Stade) et 3 gares dans le Val d'Oise (Argenteuil, Sannois et Ermont-Eaubonne).

Cette ligne est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel récent apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

Elle est fréquentée quotidiennement par 25 000 voyageurs.
Son taux de ponctualité est de 96,4 % en 2020 (sur le cumul janvier-août), l'une des meilleures lignes d'Île-de-France, dépassant l'objectif contractuel (94 %) entre SNCF Transilien et Île-de-France Mobilités.

Correspondance avec la ligne 15 ouest :

À horizon 2030, la ligne J4 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du métro Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes.

6.1.2 Réseau tramway et tram-train

Tramway T2 Bezons-La Défense :

Le prolongement jusqu'au pont de Bezons est effectif depuis 2012. La ligne relie donc la porte de Versailles au pont de Bezons sur 17,9 kilomètres et compte vingt-quatre stations. Un renfort d'offre a été validé par Île-de-France Mobilités en 2015 notamment avec la mise en place de matériel plus capacitaire. Le trafic global de la ligne T2 est de 45 millions de voyageurs en 2019.

Tramway express T11 :

Le Tram 11 Express (T11) est un projet de voie ferrée de 28 km en rocade sur le réseau de la « grande ceinture » entre Sartrouville (78) – Argenteuil (95) – Epinay (93) – Villetaneuse (93) – Stains (93) – Le Bourget (93) et Noisy-le-Sec (93), dont la réalisation a été fractionnée en deux phases.

La phase 1, entre Epinay-sur-Seine RER C et Le Bourget RER B (10.5 km), est en service depuis juillet 2017. Sa livraison a pris deux ans et demi de retard et connu un fort dépassement du budget (+ 30 % soit 610 M€ conditions économiques 2006 au lieu de 450 M€).

Il s'agit d'une ligne de rocade circulant sur une nouvelle paire de voies le long de la grande ceinture ferroviaire dédiée elle à la circulation du fret. Elle intéresse les territoires valdoisiens desservis directement (Deuil-la-Barre et Montmagny par la gare Épinay-Villetaneuse) ou par les correspondances avec le RER C à Epinay-sur-Seine, la ligne H à Épinay-Villetaneuse, le RER D à Pierrefitte-Stains et le lien vers Roissy au Bourget RER B.

Le service est effectué par du matériel roulant tram-train, exploité par une filiale de la SNCF, pouvant accueillir 250 personnes par rame. La ligne comptait 25 000 voyageurs/jour au dernier trimestre 2018.
L'enjeu majeur est d'obtenir son prolongement à l'ouest, jusqu'à la gare de Sartrouville RER A, permettant de relier deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4).

6.1.3 réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise. Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.
Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-19 (Cergy/Montigny-lès-Cormeilles/Argenteuil), la ligne 95-29 (Ermont/Montigny-les-Cormeilles), la ligne 95-20 (Cergy/Herblay-sur-Seine/Cormeilles-en-Parisis/Argenteuil) desservent le territoire.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :

La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.

La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes) ;
- Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

La ligne 95-20 assure une desserte entre la gare de de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil. Les évolutions apportées depuis le 24 février 2020 sont les suivantes :

- Renfort en heures de pointe (HP) avec une fréquence de 15 minutes au lieu de 20 minutes ;
- Renfort en heures creuses (HC) avec une fréquence dégressive de 20 minutes à 30 minutes, au lieu de 30 minutes sur l'ensemble de la période (baisse de la fréquence HP/HC moins violente) ;
- Desserte de la gare de la Frette-sur Seine (devrait permettre d'augmenter la capacité de prise en charge des élèves de la Frette-sur-Seine et « désaturer » les autocars scolaires en direction du Collège Georges Duhamel (problématique 30-34 la Frette-sur-Seine- Herblay Lycée) ;
- Prise en compte des nouveaux temps de parcours suite à l'étude demandée par le Conseil départemental (au regard de réclamations relatives à des retards sur la ligne) ;
- Prolongement de la ligne le dimanche et jours fériés jusqu'à Cergy-Préfecture au lieu de la gare d'Herblay-sur-Seine.

R'bus (Transdev) :

Ce réseau urbain dessert les villes d'Argenteuil et Bezons au moyen de 15 lignes.

Bus en Seine (Transdev) :

La ville de Bezons est desservie par la ligne H (Bezons-Carrière-sur-Seine).

Noctilien :

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne noctilien 52 (Argenteuil-Collège Claude Monet/Gare Saint-Lazare) a été renforcée depuis le 22 mai 2017 :

- Renforcement du lundi au vendredi, toute l'année, pour assurer 2 passages par heure et par sens et le samedi et le dimanche, toute l'année, avec 3 passages par heure et par sens.

La ligne noctilien 24 (Bezons - Grand Cerf/ParisChâtelet) a été prolongée jusqu'à la gare de Satrouville depuis le 26 mars 2018.

6.1.4 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2019, 8 points d'arrêt ont été mis en accessibilité sur la commune d'Argenteuil pour un coût de 143 915 €.

6.1.5 Nouvelles mobilités

Aires de covoiturage sur l'A15 :

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

À ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

6.1.6 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1er avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	**Tarif régional**	**Personnes âgées Personnes handicapées**	**Anciens combattants et bénéficiaires assimilés**
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veufs de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

** RPI : regroupement pédagogique intercommunal*

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs…) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.
En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).
Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors :

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.
Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc…) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillerie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Parisis et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors

et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

6.2.2 Réseau tramway et tram-train

<u>Le tramway express T11 phase 2</u> :

Comme pour la phase 1, le projet consiste à adosser à la voie de la grande ceinture (utilisée pour le fret), deux nouvelles voies dédiées au trafic de voyageur pour relier :

- Epinay-sur-Seine à Sartrouville RER A, en passant par deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4). Cette section ouest représente 12 km environ ;
- Le Bourget RER B à Noisy-le-Sec RER E. Cette section représente 5,5 km environ.

La Présidente de Région Valérie Pécresse, a annoncé en 2019 son soutien à la réalisation de la phase 2 dans le cadre de son plan d'urgence pour le Val d'Oise. En juin 2020, en tant que Présidente d'Île-de-France Mobilités, elle demande à SNCF Réseau, en accord avec l'État, de prendre les dispositions nécessaires pour mobiliser une équipe de maîtrise d'ouvrage afin d'enclencher au plus vite la reprise des études du prolongement.

La réalisation de la phase 2 du T11 Express est estimée à environ 1,2 milliards (euros 2009), la partie Ouest étant estimée à elle seule à 800 M€. À court terme, la Région et l'État ont pris l'engagement de mettre en place en 2020, les conventions permettant de couvrir les besoins d'acquisitions foncières et de relance des études de SNCF Réseau.

La mise en place d'un comité de pilotage du projet est envisagée.

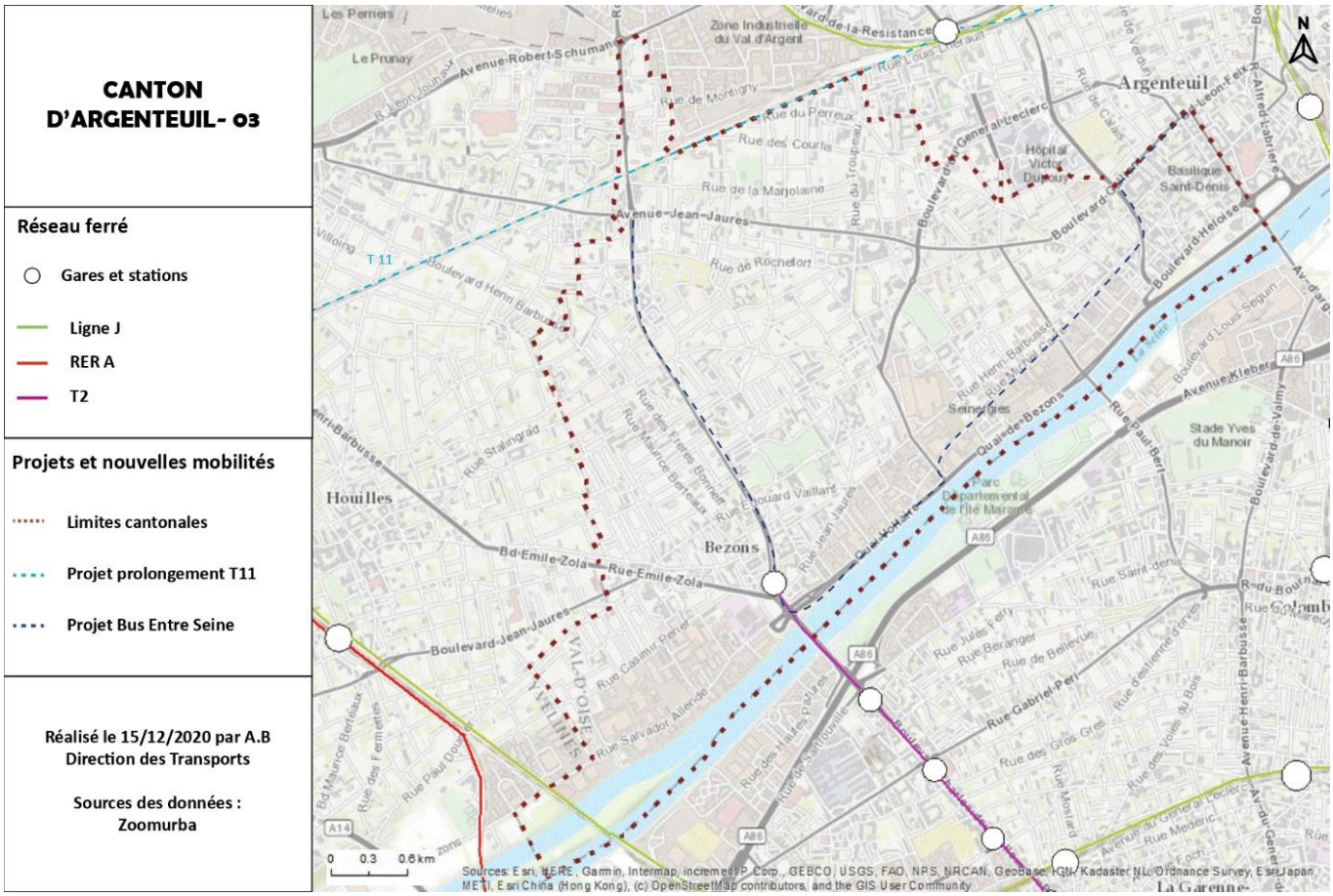

6.2.3 réseau bus

<u>Mise en concurrence des réseaux de bassin</u> :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par 3 bassins distincts sur les 3 communes (bassin n°4, n°5 et n°33).

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1er janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

Le Conseil d'administration d'IDF Mobilités du 17 avril 2019 a validé le lancement des procédures de mise en concurrence pour l'exploitation des lignes de bus des bassins n°5 et n°33 desservants les villes d'Argenteuil et de Saint-Gratien.
La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation dans le cadre de ces futurs contrats est envisagée pour le 1er septembre 2021.

<u>Bus Entre Seine</u> :

Le projet Bus entre Seine vise l'amélioration des liaisons bus entre le pont de Bezons (T2) et les gares d'Argenteuil (Transilien J), de Sartrouville (RER A, Transilien L) et de Cormeilles-en-Parisis (Transilien J). L'enjeu est d'offrir une liaison performante entre les quartiers d'habitation, d'activités et les grands pôles de transports d'un territoire en forte mutation.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Faciliter les déplacements sur le territoire en améliorant le fonctionnement et les connexions des lignes de bus existantes et en accompagnant le développement des modes actifs ;
- Assurer un rabattement efficace avec les lignes de transport structurantes du réseau ;
- Accompagner le fort développement urbain du secteur.

Le projet prévoit :

- La mise en place de voies dédiées entre la gare d'Argenteuil, le pont de Bezons (T2), le quartier des Indes à Sartrouville et le boulevard du Parisis à Cormeilles-en-Parisis (8,5 km). Ces aménagements s'accompagneront d'une requalification des espaces publics : itinéraires cyclables, cheminements piétons, etc.
- Des mesures d'accompagnement ponctuelles permettant d'améliorer la circulation des lignes fortes vers les gares de Sartrouville et de Cormeilles-en-Parisis (priorités aux feux, aménagement de certaines stations…).

Pilotées par Île-de-France Mobilités, les études préalables à l'enquête publique sont cofinancées à 50 % chacun par la Région et le Département (coût total des études : 3,6 M€). La concertation préalable du projet s'est tenue en 2018. Le bilan s'est avéré positif tant du côté des habitants que des collectivités.
Le schéma de principe et le dossier d'enquête publique ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités de décembre 2020, pour une tenue de l'enquête publique en 2021.

Au stade du schéma de principe, le projet est estimé à 125 M€ HT et la mise en service envisagée à l'horizon 2027.

Suite à l'enquête publique, la maîtrise d'ouvrage du projet sera assuré par Île-de-France Mobilités, en coordination avec le Département au regard des interfaces du projet avec le domaine départemental. Afin de poursuivre l'avancement du projet, la Commission permanente du 2 novembre 2020 a approuvé la convention de financement des études d'avant-projet, avec une participation financière du Département de 30 % (soit 930 000 €). L'État et la Région couvrent 70 % dans le cadre du contrat de plan 2015-2020 (soit 2 170 000 €).

Le Département est aujourd'hui le seul financeur du bloc local.

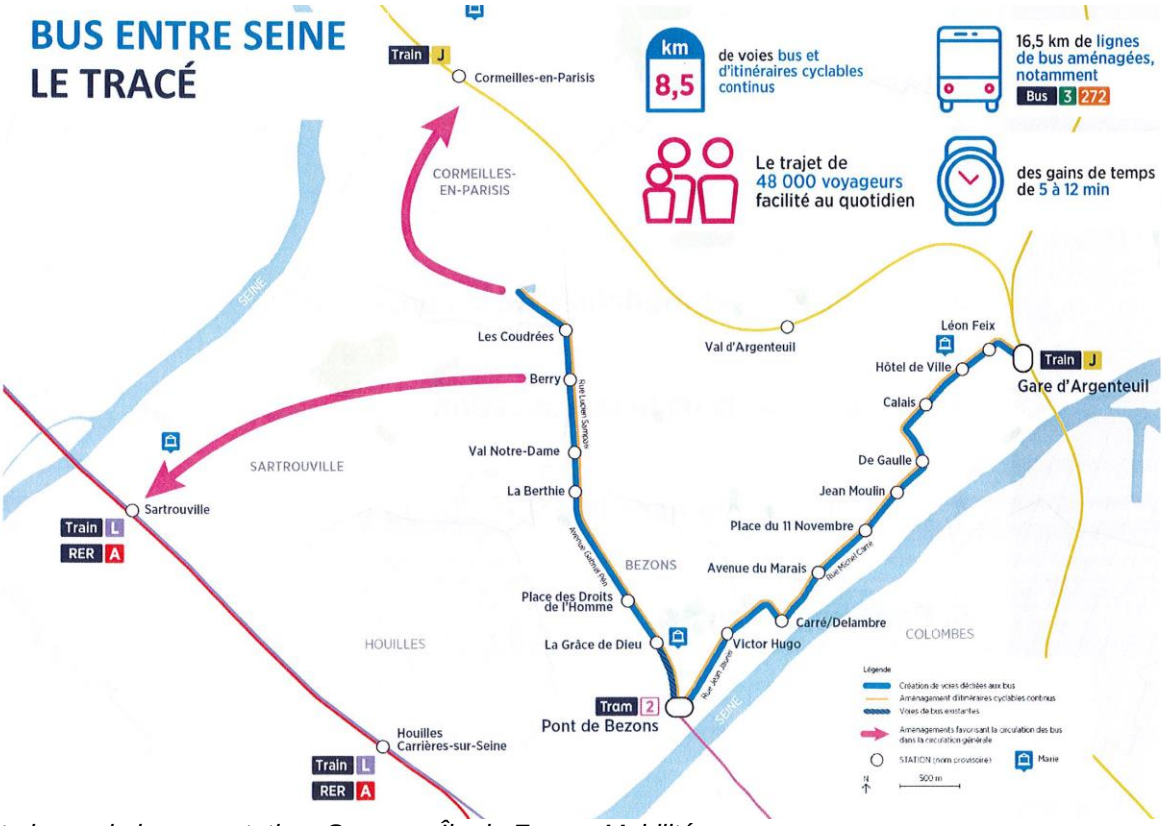

Carte issue de la concertation- Source – Île de France Mobilités

6.2.4 Nouvelles mobilités

<u>Plan vélo du Val d'Oise</u> :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, …) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;

- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;

- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

<u>Pistes cyclables temporaires</u> :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo :

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.
Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.

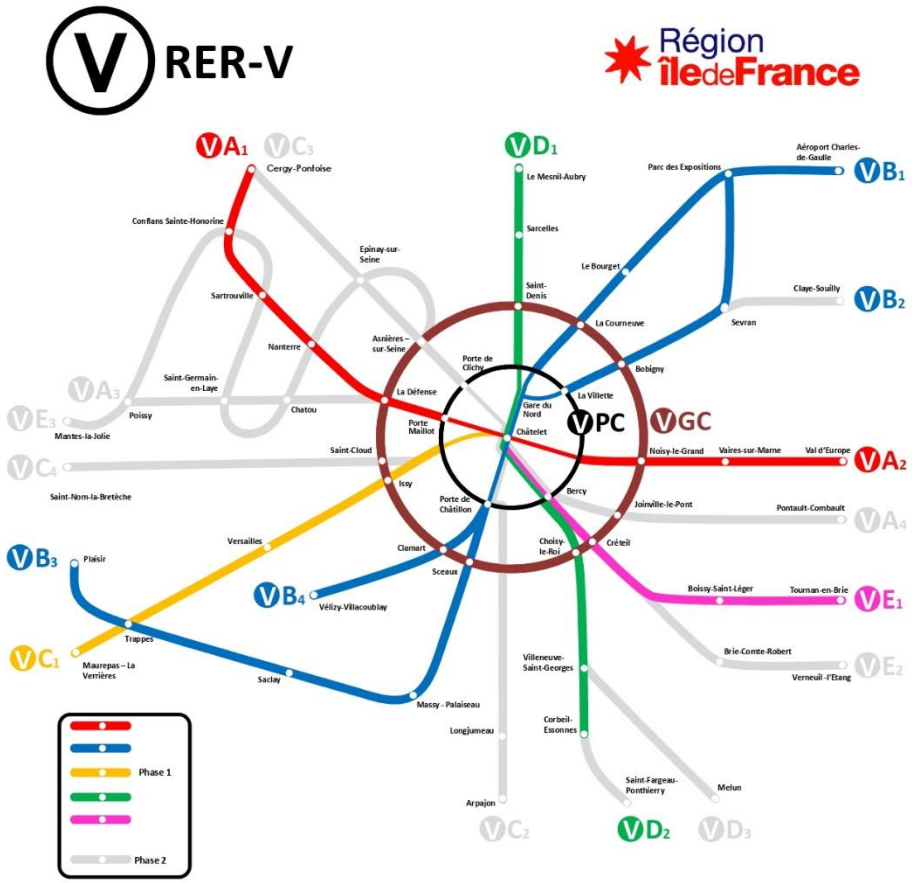

Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7- EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction.

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020-2021	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Bezons	8	1367	8	2003	1		
Argenteuil et Bezons						5	3 199

7.2 Collèges

Communes	Collège	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pension-naires 2020/2021*	Evolution du nb de demi-pension-naires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccord ement à la fibre
Argenteuil	Albert-Camus	518	- 0,96 %	140	- 23,49 %	69 428,50 €	2016
Argenteuil	Jean-Jacques-Rousseau	617	+ 12,18 %	185	+ 14,20 %	71 338,50 €	2017
Argenteuil	Paul-Vaillant-Couturier	631	+ 1,77 %	178	- 6,81 %	98 520,00 €	2017
Bezons	Gabriel-Péri	709	+ 11,13 %	250	+ 8,23 %	8 782,00 €	2018
Bezons	Henri-Wallon	724	+ 1,83 %	209	- 6,70 %	82 200,50 €	2018

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Commune	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Argenteuil	Albert-Camus	**Appels à Projets** Appel à projet Art et culture **:** ➢ Projet « Bienvenue à l'école des sribes. » Appel à projet Prévention et Citoyenneté **:** ➢ Projet « spectacle débat "ECRANS" sur les outils numériques et usages problématiques» ➢ Projet « Education à la vie affective et sexuelle »	DEC DEC DEC	6e 5e et ULIS 3e et ULIS	115 élèves 124 126

		Climat scolaire ➢ Théâtre interactif : prévention du harcèlement **Culture*** ➢ La Passerelle, de la fouille à l'exposition - Musée Archéologique du Val d'Oise **Prévention du décrochage scolaire** ➢ Accompagnements personnalisés d'élèves : ➢ Tremplin vers un métier	DEC DAC DEC DEC	6e Tout niveau 4e et 3e 4e et 3e	114 24 4 3
Argenteuil	Jean-Jacques-Rousseau	**Appels à Projets** <u>Appel à projet Art et culture</u> **:** ➢ Projet « Réduire les incivilités et la violence grâce à la pratique théâtrale. » **Climat scolaire** ➢ Théâtre interactif : prévention du harcèlement **Lien collégiens – monde professionnel** ➢ Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC DEC DEC	6e et 5e 5e 3e	52 174 7
Argenteuil	Paul-Vaillant-Couturier	**Appels à Projets** <u>Appel à projet Art et culture</u> **:** ➢ Projet « Parcours du spectateur. » ➢ Projet « L'art graphique au collège » <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> **:** ➢ Projet « Attitude gagnante» **Prévention du décrochage scolaire** ➢ Accompagnements personnalisés d'élèves ➢ Atelier semi-collectifs de remobilisation	DEC DEC DEC DEC DEC	Tout niveau 5e et 4e 5e, 4e et 3e 4e et 3e 4e et 3e	54 67 470 2
Bezons	Gabriel-Péri	**Prévention du décrochage scolaire** ➢ Accompagnements personnalisés d'élèves **Sciences et nouvelles technologies** ➢ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent	DEC DEC	4e et 3e 3e	4 10
Bezons	Henri-Wallon	**Climat scolaire** ➢ Mission H - les Petits Débrouillards **Lien collégiens – monde professionnel** ➢ Pack Collèges-Entreprises	DEC DEC	5e SEGPA 4e ET 3e SEGPA	15 12 élèves

7.4 Enseignement supérieur

Campus des métiers et qualifications :

Après un lobby fort du Département, la ville d'Argenteuil a été désignée par la Région pour accueillir le Campus des Métiers et Qualifications de la Sécurité.
Le projet, porté par CY Université associera les services de la Région et du Rectorat de Versailles. Il viendra réemployer le site de l'IUT de CY à Argenteuil, et proposera un panel de formations de bac+1 à bac+8 autour des métiers de la sûreté et de la sécurité, en lien très étroit avec les attendus des entreprises du secteur dans une logique d'insertion professionnelle immédiate pour les étudiants.

Les premières formations du CMQ Sécurité ont démarré fin 2019.

8- CULTURE – LOISIRS

Inscrit au sein de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, le canton d'Argenteuil 3 conserve un rayonnement départemental important grâce notamment à l'implication de ses structures artistiques et culturelles dans les différents réseaux ou projets portés ou soutenus par le Département (Escales danse, enseignement artistique, lecture publique, Image par Image, etc.).
Il participe aussi, à travers ces mêmes opérateurs, à renouveler le positionnement des structures culturelles : plus ouvertes sur leur territoire, plus à l'écoute des habitants, plus diversifiées dans leurs propositions et partenariats. Ainsi, malgré la crise sanitaire, le Théâtre Paul Eluard de Bezons, scène conventionnée d'intérêt national, a augmenté sa fréquentation en 2020.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : Organisation au cinéma-théâtre Paul Éluard de Bezons d'un marathon animé avec des étudiants pour la réalisation dans un temps très court de films d'animation, ateliers, gouters au ciné, rencontres, journées professionnelles, scolaires ... Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ, sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : "Les Mystères de l'amour", série TV régulièrement tournée dans un entrepôt de Bezons. Environ 200 épisodes par an.

Pour l'année 2020, la direction de l'action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages dans le Val d'Oise, représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le VO, entre Cergy et Bezons), soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

En 2020, les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

3 - Les cinémas du Val d'Oise s'interrogent sur l'avenir des écrans Paul Eluard (labellisés art et essai) dans un contexte où un multiplexe était attendu à Bezons. Mais l'arrêt des travaux en raison de la crise sanitaire et le changement de municipalité pourraient changer la donne.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies de spectacle professionnelles en résidence :

BEZONS

L'accueil de chorégraphes en résidence fait partie du projet artistique validé dans les conventions d'objectifs successivement conclues par le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles

(DRAC) Ile-de-France. La présence d'une équipe artistique en résidence longue permet de créer des conditions de rencontre privilégiées et de mener des actions sur la durée avec le public.

Le Département soutient deux compagnies en 2020 en résidence à Bezons, à hauteur de 4 900 € chacune :

- la Compagnie Olivier Dubois a démarré sa résidence en 2019 et a proposé une création pour amateurs réunissant plus de 100 participants. Interrompu au printemps par la crise sanitaire, le projet a repris dès septembre. Malheureusement, suite à un cas de COVID au théâtre, la restitution programmée n'a pu être donnée. Un report est envisagé en 2021.
- la Compagnie BurnOut de la chorégraphe Jann Gallois prévoit la création d'un spectacle avec des groupes d'amateurs. Ce projet n'a pu se réaliser en raison de la crise sanitaire.

Lieu de diffusion :

BEZONS

Le Théâtre Paul Éluard de Bezons (TPE), scène conventionnée d'intérêt national mention "art et création" pour la danse, mène un travail d'excellence dans le domaine du spectacle vivant, et en particulier dans l'art chorégraphique. A ce titre, il est labellisé par l'Etat depuis 1999.
Le théâtre est composé d'une salle de spectacles équipée de 499 places, d'une salle de cinéma, d'un studio de création mis à la disposition des artistes et d'une cafétéria, également lieu d'exposition.
Malgré la crise sanitaire, le nombre de spectateurs (plus de 15 000) sur la saison 2019-2020 est en hausse, confirmant la hausse déjà amorcée en 2018 après l'arrivée du nouveau directeur, Sébastien Lab. La volonté de toucher un public plus large s'est traduite par une programmation plus diversifiée et des actions culturelles plus nombreuses.

La programmation musicale, axée sur les musiques du monde et le jazz, attire un public nombreux et renouvelé.
Le TPE est très actif dans le réseau départemental Escales Danse, et développe de nombreux partenariats, notamment avec le festival Jazz au fil de l'Oise, le Festival d'Automne à Paris ou encore le Centre Dramatique National de Sartrouville sur l'enjeu de la circulation des publics.

Le TPE donne une place majeure à l'éducation artistique et culturelle. Six projets d'actions artistiques en territoire éducatif ont été accompagnés cette année auprès de trois collèges, d'un lycée et de deux écoles maternelles de la ville. Des actions sont menées avec les partenaires locaux, tels que le Conservatoire à rayonnement départemental d'Argenteuil, les médiathèques, les acteurs de l'éducation et du champ médico-social.
Il est soutenu en 2020 par une subvention départementale de 101 080 €.

8.4 Musées

(Néant)

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

L'Ecole municipale F. Doerflinger de musique et de danse de Bezons accueille 539 élèves en 2019. Elle a perçu en 2020 une subvention de 15 784 € pour l'aide à la structuration pédagogique et de 3 000 € au titre de l'aide aux projets spécifiques. Elle s'investit régulièrement dans les projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 1 bibliothèque publique qui bénéficie des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). La bibliothèque est membre de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020 il n'y a pas eu d'appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

BEZONS	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1576 m² (0,05 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	3266 (11,27 % taux inscrits)
Ressources numériques	Tablettes
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	16
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2

8.7 Archéologie

(Néant)

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

Le "Mai des artistiques" existe à Argenteuil depuis 2010. Cette année, l'événement a été annulé suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19. La Ville n'a pas sollicité de subvention au Département.

8.10 Education artistique et culturelle, action culturelle

"Collège au cinéma"

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.
Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, 3 collèges du canton y ont participé : les collèges Jean-Jacques Rousseau (101 inscrits – 178 entrées), Albert Camus (134 inscrits – 259 entrées) et Paul Vaillant-Couturier d'Argenteuil (137 inscrits – 215 entrées). Ils se sont rendus au cinéma "Le Figuier Blanc" à Argenteuil pour les deux premiers trimestres scolaires.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant global de 15 110 €, dont une subvention de 2 285 € au cinéma "Le Figuier Blanc", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

8.11 Territoires et action culturelle

En partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Bezons).

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site majeur départemental

(Néant)

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Argenteuil	122 885 662	1 105
Bezons	44 293 467	1 492

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Bezons :

En 2019, Bezons a accueilli le siège social de Nielsen France sur près de 8.000 m² de surfaces dans l'immeuble SCENEO qui développe 12.000 m² (transfert de Cergy, notamment…).

Les constructions d'immeubles tertiaires se poursuivent sur le territoire de la commune, avec plus de 33 000 m² de bureaux prévus au pied du Pont de Bezons (immeuble de 7 étages) et quelques 380 m² de commerce en rez-de-chaussée.

Cette opération est réalisée par le promoteur belge ATENOR.

De même, encore 22.000 m² de projets tertiaires devraient voir le jour par la suite, sur ce site stratégique proche de La Défense.

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
BEZONS	ZI Est de Bezons / PA Les Berges de Seine 2	21,409	
BEZONS	ZI Ouest de Bezons / PA Les Berges de Seine 3	49,731	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
ATOS	80 quai Voltaire	BEZONS	4500	7022Z	SSII
WORLDLINE	80 quai Voltaire	BEZONS	1000	6311Z	Traitement de données et hébergement
ELIOR SERVICES PROPRETE ET SANTE	57 rue Casimir Périer	BEZONS	900	8121Z	Nettoyage industriel
EMC COMPUTER SYSTEMS France	80 quai Voltaire	BEZONS	500	4651Z	Commerce de gros de fournitures et d'équipements informatiques
ATOS WORLDGRID	80 Quai Voltaire	BEZONS	476	6202A	Société de Services Informatiques
AC NIELSEN	1 rue Julius et Ethel Rosenberg	BEZONS	400	7320Z	Etudes marketing
ALES GROUPE	89 rue Salvador Allendé	BEZONS	400	7010Z	Holding financier. Marque PHYTOSOLBA, LIERAC, PARFUMS CARON etc

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La Fondation des apprentis d'Auteuil porte plusieurs projets financés par des fonds européens dans des collèges et Lycées de Sannois. En effet, par exemple un projet de « remobilisation des collégiens en risque de décrochage scolaire à travers le sport et le soutien scolaire individualisé » a été mené dans le collège Saint-Jean (financement européen : 132 477,26 € et coût total du projet : 264 954,53 €) et un projet « Des ateliers et des ailes - motiver, accompagner et former à la citoyenneté : 8 ateliers qui (re)donnent le goût de se former » dans le lycée horticole de Sannois (financement européen : 89 336,32 € et coût total du projet : 178 672,65 €).

Le Département apporte un soutien financier d'un montant de 92 597 € sur la période 2018-2020 à la Ville d'Argenteuil à travers l'enveloppe départementale du Fonds social européen (FSE) dont la gestion est déléguée à l'association de gestion des fonds européens du Val d'Oise (AGFE 95) pour coordonner, développer et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion de la Ville d'Argenteuil.

La ville d'Argenteuil a donc bénéficié du soutien du Fonds social européen (FSE) pour la mise en place du projet intitulé « Coordonner, développer, et animer le dispositif des clauses sociales d'insertion » visant à assurer la coordination et le développement des clauses sociales et l'animation territoriale du dispositif.

10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole Grand Paris est en cours d'élaboration
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bezons a été approuvé en 2015.

10.3 Grands projets en cours ou prévus

Argenteuil :

Contrat d'intérêt national (CIN) : Le CIN comprend trois secteurs stratégiques : la Porte Saint-Germain/Berges de Seine, la Zones d'Activité Économique (ZAE) de la gare d'Argenteuil et le secteur du Croissant Ferré. Les deux objectifs principaux du CIN sont de permettre le renouvellement urbain de ces secteurs et favoriser le développement économique, plus particulièrement sur la ZAE.
Pas de nouveauté en 2020.

Porte Saint-Germain : L'objectif est de faire disparaître des îlots d'insalubrité et de réhabiliter le quartier en proposant une nouvelle offre de logements et d'activités. L'acquisition des terrains est portée par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF). Le quartier est également inclus dans le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) comme quartier d'intérêt régional.

Le contenu du programme a été élaboré en 2019 et comprend des opérations de démolition/reconstruction, transfert d'activités, requalification de l'espace public… Au total, le projet prévoit la construction de 1 400 logements et permettra de résorber des friches industrielles et la disparition d'habitat indigne. Le contrat devrait être signé début 2020.
Ce quartier fait également l'objet d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) qui a été élaboré en 2020, et dont la convention sera signée par le Département début 2021. Le périmètre de ce projet intègre une grande partie du PNRU. Les objectifs sont similaires mais le projet permet d'intégrer des partenaires qui ne sont pas associés à la politique de la ville.

Le Département s'est engagé dans les deux programmes au titre de la voirie (notamment RD 311), des transports, et pour la réalisation du nouveau collège d'Argenteuil sur ce secteur.

Friche Yoplait : Le projet nommé Urban Valley a été choisi lors de la seconde édition du concours Inventons la Métropole de la Métropole du Grand Paris. Le projet, proposé par l'opérateur Atland et l'architecte Vincent Lavergne, est de réaménager le site autour d'un jardin central et de créer des locaux d'activités mixtes (industrie légère et innovante, bureaux, commerces et restaurant inter-entreprises).

Reconversion site SAGEM-SAFRAN : Le site a été démoli et les premiers logements sont en cours de commercialisation. A terme, le site accueillera un groupe scolaire de 20 classes et de 330 logements.

Centre-ville : convention avec l'EPFIF pour la maîtrise foncière de deux ilots.

<u>Bezons</u> :

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) cœur de ville : le projet est de renforcer la centralité de Bezons en construisant un nouvel hôtel de ville, des équipements publics, une rue commerçante et 700 logements.
L'hôtel de ville et le groupe scolaire sont livrés, la création du cinéma a obtenu l'accord administratif en janvier 2018. Les 700 logements sont en cours de livraison.

Convention multisites EPFIF : La convention doit permettre la réalisation de logements et la résorption d'habitat indigne.

11 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE

11.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Argenteuil (totalité de la commune)	41
Bezons	6
TOTAL	**47**

11.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Argenteuil	CONTACT	Val Sud	72
Bezons	CONTACT	Toute la partie Est de la commune à partir de la départementale	120

11.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF- CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : - Au Commissariat d'Argenteuil	7 840 €

Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €

12 - SPORTS

12.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

6 athlètes soutenus (athlétisme, cyclisme, escrime, karaté et Volley) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

12.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.

13 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Argenteuil	Albert-Camus	249 738 €	Dont travaux de réfection des sanitaires ; mise en sécurité (clôture mur mitoyens, révision de plusieurs portes, coupe-feu, remplacement de ventouses et fermes portes et travaux sur rideaux occultant), remplacement du four ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Argenteuil	Jean-Jacques-Rousseau	209 379 €	Principalement travaux de mise en sécurité : remplacement alarme intrusion, remplacement de crémones et ventouses ; travaux sur portail parking professeurs ; travaux de plomberie ; divers travaux de mise aux normes ADAP, ainsi que sur logements et vestiaire
Argenteuil	Paul-Vaillant-Couturier	1 074 667 €	Dont principalement travaux de réfection totale de la toiture ; divers travaux de désamiantage préalables à la création de nouvelles salles de classe pour accroître la capacité d'accueil du collège ; mais également travaux électriques, travaux sur châssis vitrés, remplacement de portes et fenêtres ; rénovation d'un logement, reprise éclairage extérieur ; acquisition de fontaine réfrigérée ; révision de portes coupe-feu ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Bezons	Gabriel-Péri	97 388 €	Dont travaux de mise en sécurité ; réfection carrelage extérieur du préau sport ; réfection de la terrasse de la cuisine ; remplacement éclairages ; ainsi que divers travaux de mise aux normes ADAP et de mise en conformité
Bezons	Henri-Wallon	149 538 €	Dont principalement réfection de salles de sciences ; divers travaux sur les logements ; réfection de la peinture du hall et escalier ; ainsi que divers travaux de mise aux normes ADAP et de passage de fourreau pour fibre
TOTAL CANTON		**1 780 710 €**	

14 - AIDE AUX COMMUNES

14.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Argenteuil	Réhabilitation du Centre Médico-Social Fernand Goulène	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	125 000,60
Argenteuil	Installation d'une structure modulaire comprenant la création de 2 classes à l'école élémentaire La Croix Duny	Acquisition de structures modulaires	04/05/2020	17 520,00
Argenteuil	Rénovation, restructuration, réfection, mise aux normes et mise en place de vidéophones concernant 7 écoles Ambroise Thomas Juliot Curie et Jules Gesdes 2	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (Rénovation / restructuration)	04/05/2020	90 386,70
Argenteuil	Construction d'un nouveau GS Centre-Ville	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (Construction / extension / reconstruction)	04/05/2020	1 684 800,00
Argenteuil	Création / extension de 4 salles de classe au sein du GS Paul Vaillant Couturier	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	04/05/2020	98 892,30
Argenteuil	Réalisation d'un centre de loisirs Paul Vaillant Couturier	Centres de loisirs sans hébergement - CLSH (Création / extension)	14/09/2020	210 000,00
Argenteuil	Rénovation / restructuration à l'école élémentaire Marcel Cachin, à l'école élémentaire Jules Guesde, à l'école Jules Ferry, à l'école maternelle Pauline Kergomard, et à l'école maternelle Jules Guesde	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	07/12/2020	94 574,00
Total				**2 321 173,60**

14.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
08/10/2019	Bezons	Reconstruction du gymnase Pierre de Coubertin détruit par un incendie criminel en mai 2018

14.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Pas de projet en cours sur ce canton.

14.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,…).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).
Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
  Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
  Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Argenteuil 3	0	2	2

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

<u>Annexe 1</u> : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Argenteuil	111 183
Bezons	29 682
Total	**140 865**

<u>Annexe 2</u> : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

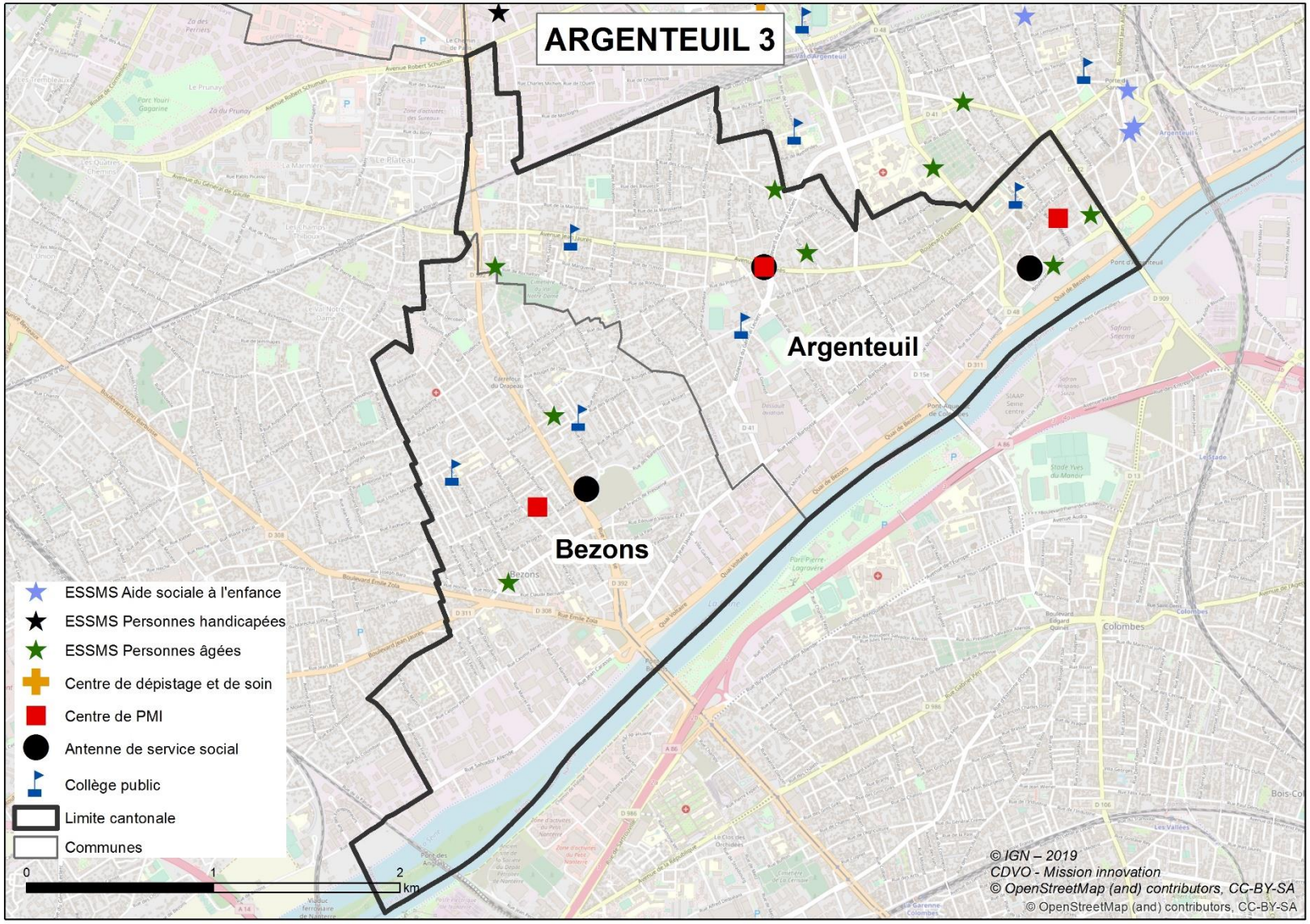

<u>Annexe 3</u> : Point sur les infrastructures routières

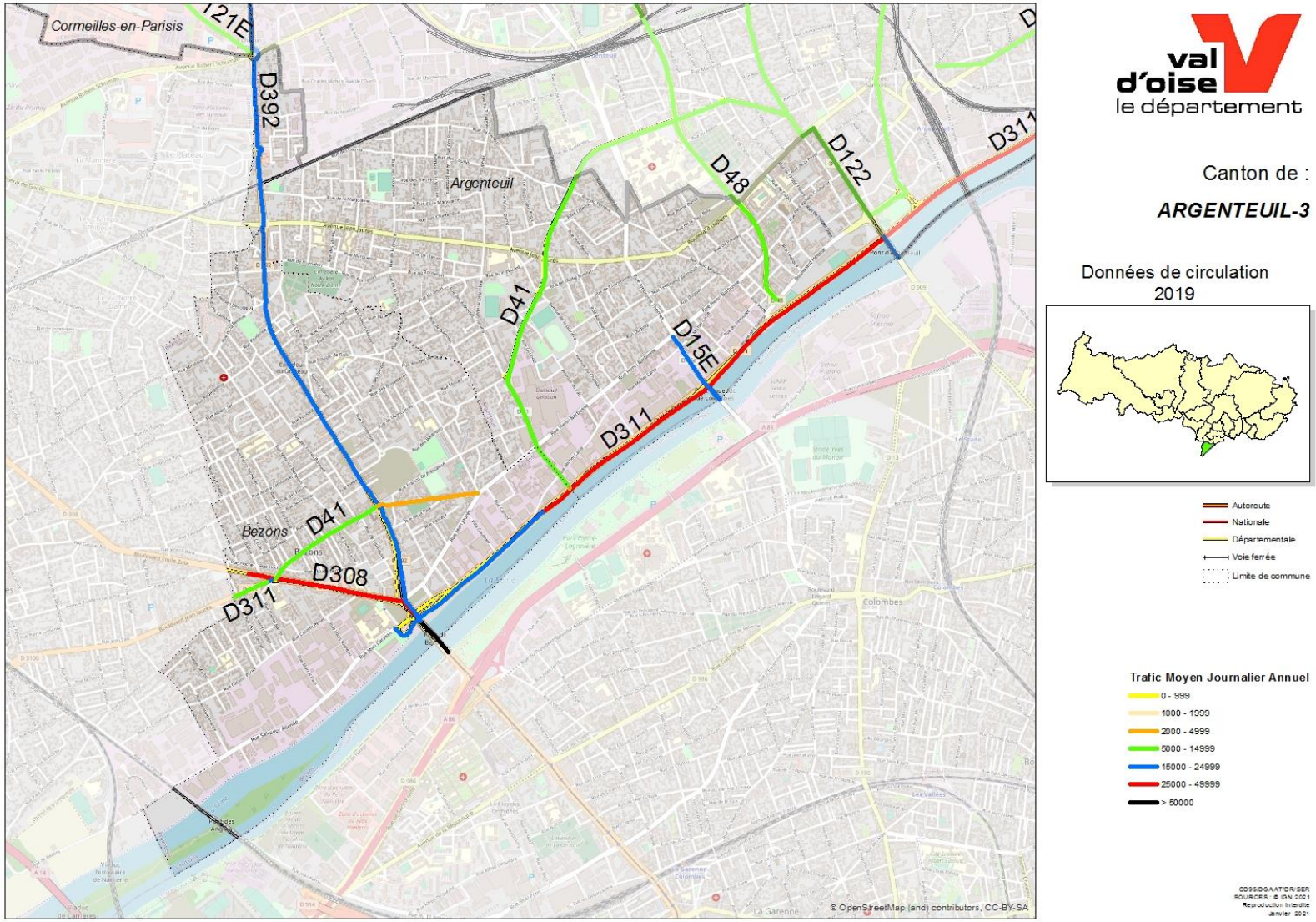

Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)
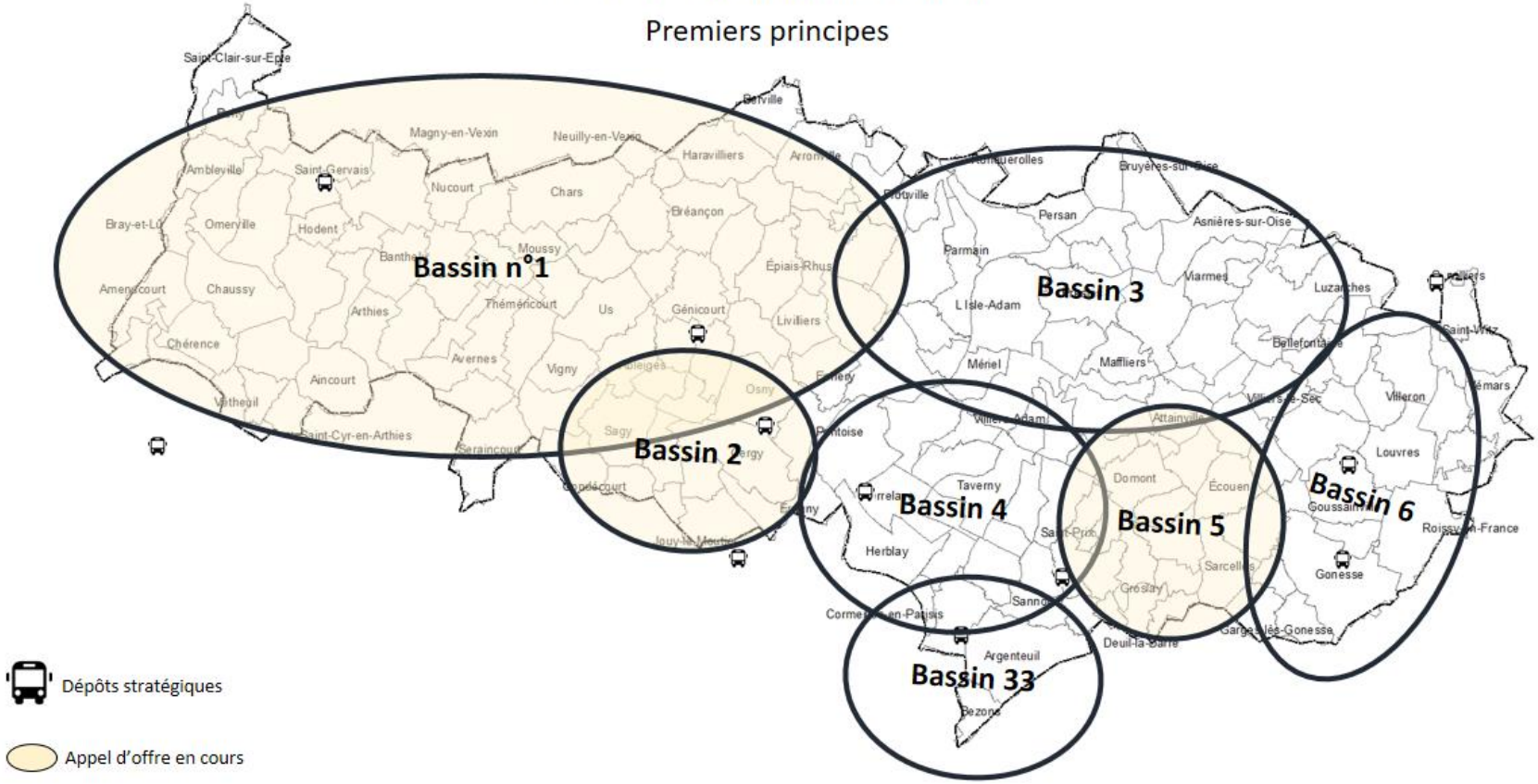
Premiers principes